

Procès-verbal

PRÉSENCES

Monsieur Serge Lagacé, parent membre et président
Madame Marie-Lou Laurin parent membre, vice-présidente et représentante substitut au comité de parents (présence en virtuel)
Monsieur Gautier Njokou, parent membre et représentant au comité de parents
Madame Amélie Girard, parent membre
Madame Laurence Valin, parent membre
Madame Vivianne Lauzon, représentante du personnel enseignant
Madame Nathalie Blanchard représentante du personnel enseignant
Madame Éloïse Chabot-Clerbois, représentante du personnel enseignant
Madame Caroline Mailly, représentante du service de garde
Madame Michelle Lamarche, représentante du service de garde

Madame Annie April, directrice

ABSENCES

Madame Caroline Giguère, représentante du personnel de soutien
Madame Patricia Prince, parent membre

Le lundi 12 janvier – 18h45

1. Mot de bienvenue – Ouverture de l'assemblée à 18h48.

2. Parole au public

Aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour (D)

25-26-28

Il est PROPOSÉ par M. Serge Lagacé et secondé par
M. Gautier Njokou d'ADOPTER l'ordre du jour de la séance du
12 janvier 2026, tel que déposé.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 10 novembre 2025 (D)

25-26-29

Il est PROPOSÉ par Mme Éloïse Chabot-Clerbois et secondée
par Mme Nathalie Blanchard D'ADOPTER le procès-verbal du
10 novembre tel que présenté.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.

Procès-verbal Conseil d'établissement – École Chante-Bois Séance en présentiel

5. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement – État de la situation des membres (P)

Point reporté à la prochaine séance.

6. Budget révisé (I)

La direction présente le budget révisé répond aux questions.

7. Reddition de comptes pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements (D)

À la suite de la présentation du budget révisé, le conseil d'établissement de l'école Chante-Bois confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Chante-Bois la somme totale de 222 865 \$.

25-26-30

Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2025-2026.

Il est PROPOSÉ par Mme Éloïse Chabot-Clerbois et secondée par Mme Laurence Valin d'adopter la reddition de comptes pour les mesures budgétaires destinées à un transfert vers le budget des établissements.

C'est ADOPTÉ à l'unanimité.

8. Mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents (P)

25-26-31

Il est PROPOSÉ par Mme Nathalie Blanchard et secondée par Mme Vivianne Lauzon D'APPROUVER les Mesures favorisant l'accès de chaque élève à tout service, activité ou matériel pour lequel une contribution financière est demandée ou facturée aux parents

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

**Procès-verbal
Conseil d'établissement – École Chante-Bois
Séance en présentiel**

**9. Critères pour la sélection de la direction – Année 2026-2027
(P)**

25-26-32

Il est PROPOSÉ par Mme Vivianne Lauzon et secondée par M. Gautier Njokou D'APPROUVER les critères pour la sélection de la direction – Année 2026-2027.

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

**10. Tableau de planification des contenus obligatoires
10.1 Planification des contenus en orientation scolaire et
professionnelle pour le 3^e cycle du primaire pour
l'année 2025-2026 – COSP (P)**

Mme April présente la planification aux membres du conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement de l'école Chante-Bois, lors de son assemblée ordinaire du 12 janvier 2026, a approuvé la résolution numéro 25-26-33.

25-26-33

ATTENDU que, conformément à l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026 ;

ATTENDU que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU, que conformément à l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026 ;

Il est proposé par Mme Laurence Valin et secondée par Mme Caroline Mailly

Procès-verbal Conseil d'établissement – École Chante-Bois Séance en présentiel

D'APPROUVER la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2025-2026, conformément au tableau ci-joint.

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

10.2 Planification des contenus en éducation à la sexualité pour le préscolaire pour l'année 2025-2026 (P)

Mme April présente la planification pour les élèves du préscolaire.

25-26-34

Il est PROPOSÉ par Mme Vivianne Lauzon et secondée par Mme Nathalie Blanchard D'APPROUVER la planification des contenus en éducation à la sexualité pour le préscolaire.

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

11. Sorties et activités éducatives Mise à jour du tableau (P)

La direction présente le tableau des sorties et activités.

25-26-35

Il est PROPOSÉ par Mme Vivianne Lauzon et secondée par Mme Caroline Mailly D'APPROUVER la planification des sorties et activités présentée.

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

12. Espace Afritude

25-26-36

M. Njokou présente l'organisme « Espace Afritude » qui offre divers ateliers et activités afin de contribuer à l'intégration et à l'épanouissement de toutes les communautés, tout en favorisant un vivre-ensemble basé sur le respect, la compréhension et l'entraide.

M. Njokou, pour faire la promotion du vivre ensemble, souhaite faire de l'école Chante-Bois un partenaire à commencer par une action (activité, échange, etc.) que les titulaires de chaque classe pourront poser.



Procès-verbal Conseil d'établissement – École Chante-Bois Séance en présentiel

Il est PROPOSÉ par M. Serge Lagacé et secondé par Mme Éloïse Chabot-Clerbois D'APPROUVER la planification des sorties et activités présentée.

C'est APPROUVÉ à l'unanimité.

13. Information des membres

Pas d'information des membres.

14. Divers

Aucun point en divers.

15. Levée de l'assemblée

25-26-37

Il est proposé par M. Serge Lagacé de lever l'assemblée à 20h13.

LÉGENDE			
(C) Consultation	(D) Adoption	(I) Information	(P) Approbation

Annie April
Directrice

Serge Lagacé
Président